

Rénovation de bâtiments tertiaires économes en énergie

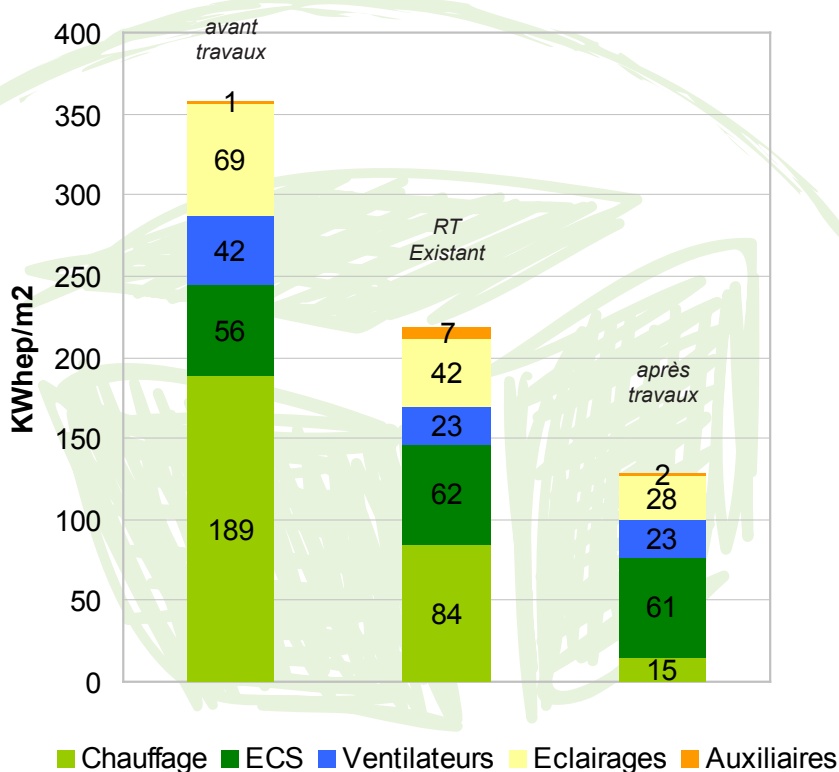
Le gymnase municipal de Saint-Léonard de Noblat, en Haute-Vienne

Le gymnase municipal doit être rénové et agrandi. Les travaux pris en compte dans l'Appel à Projets ne concernent que la partie rénovée soit une surface de 1315 m².

La rénovation thermique du bâtiment comprend :

- La reprise totale de l'isolation c'est à dire les parois opaques verticales (murs) ainsi que les menuiseries (portes et fenêtres).
- L'installation d'un système de chauffage par la mise en place d'une pompe à chaleur eau/eau par géothermie associée à 15 forages.
- La révision des besoin en chaude sanitaire et le dimensionnement adapté des installations.
- La refonte du système de ventilation.
- Un ensemble d'instrumentation, de comptages et de gestion centralisée afin de suivre les consommations réelles et de les comparer aux objectifs fixés.

Estimation de l'évolution des consommations :



L'équipe de projet

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte : TEKTE Architecture, Limoges (87)

BET Thermique et structures : SAUNIER Associés, Limoges (87)

Economiste : cabinet DUBOC, Limoges (87)

Objectifs

Ubat/Ubat max = -48,34 %

En d'autres termes, on s'attend à ce que l'enveloppe thermique du bâtiment soit 48 % plus efficace qu'elle ne l'est avant travaux.

Cproj/Cref = -42,35 %

Les économies d'énergie estimées grâce aux travaux seront de l'ordre de 42%.

Budget prévisionnel

Le coût des travaux de la rénovation-extension complète s'élève à 1 972 000 € HT, dont 166 200 € HT pour atteindre les niveaux de performance énergétique fixés par l'appel à projets.